

REPUBLIQUE DU BURUNDI

Campagne de reconstitution des ressources du Partenariat Mondial pour l'Education 2015-2018

Annonce des contributions du Burundi

Engagement du Burundi pour une scolarisation primaire universelle

Bruxelles, 26 juin 2014

Des objectifs sectoriels définis, Convaincu que c'est de la qualité de son capital humain que va dépendre la capacité de notre pays à soutenir son développement dans tous les domaines pour lutter contre la pauvreté, le Gouvernement du Burundi a fait de l'éducation un secteur prioritaire, à la base de tous les projets de développement.

Cet engagement s'est matérialisé notamment par des mesures importantes comme l'abolition des frais de scolarité au primaire dès 2005 ainsi que par un effort budgétaire soutenu en faveur de l'éducation par rapport aux autres secteurs afin d'initier les différentes réformes qui s'imposent.

Dans cette même optique, le Gouvernement du Burundi s'est doté d'un Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation 2012-2020 qui constitue le cadre de référence pour tous les acteurs concourant au développement de l'éducation. Il constitue également une réponse cohérente aux problèmes identifiés dans le diagnostic du système éducatif (RESEN 2012). Il compte, au cours des prochaines années, faire des gains substantiels sur le plan de l'achèvement du primaire et de l'accès au 1^{er} cycle du secondaire de façon à ce qu'un plus grand nombre d'élèves puissent poursuivre leurs études jusqu'au moins en 9^e année.

Ces gains seront possibles par une réforme de l'enseignement primaire et secondaire qui se caractérise par la fusion du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire en un seul bloc de 9 ans, appelé enseignement fondamental. Ceci impliquera la mise en place de plusieurs mesures qui constituent le coeur des orientations stratégiques du PSDEF, notamment :

☒ la suppression de la 10^{ième} année (la 4^{ième} année du secondaire). L'unification du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire sera accompagné : i) de la suppression de la 10^e année, ii) de la définition d'un nouveau profil de sortie pour le finissant du fondamental afin d'en faire un cycle terminal pour la majorité des enfants et ; iii) d'une révision graduelle des curricula;

☒ la révision du profil des enseignants du 4^e cycle fondamental, qui seront recrutés dans les Écoles normales, et dont les programmes d'étude seront adaptés pour former des enseignants bivalents aptes à assurer l'enseignement dans ce cycle ;

☒ un effort important de constructions de salles de classes sur tout le fondamental ; il est prévu au cours des trois prochaines années de construire près de 5 000 salles de classe pour les six premières années du fondamental et 2000 écoles au 4^e cycle fondamental ;

☒ l'adoption d'une politique de réduction des redoublements pour décongestionner les écoles et fluidifier les parcours scolaires. Il est prévu que le nombre de redoublants passera de 29% en 2013 à 8% en 2020 ;

☒ la division par trois du nombre de classes travaillant en double vacation. Les classes à double flux passeront de 52% en 2013 à 10% en 2020 contribuant ainsi l'amélioration de la qualité ;

☒ l'amélioration de l'horaire hebdomadaire des classes restant en double vacation.

Une priorité budgétaire pour le secteur et particulièrement pour le primaire, Le Burundi consacre 34,68% de ces dépenses courantes au secteur de l'éducation de l'Etat, dépassant ainsi la cible de 29,3% défini jusqu'en 2020.

Les dépenses totales consacrées au primaire représentent 50% des dépenses totale de l'Etat pour le secteur de l'éducation. Cependant ces dépenses sont essentiellement des dépenses courantes, elles représentent 51% des dépenses courantes du secteur au cours de la même année alors qu'en 2011 elles étaient de 53% dans les deux cas.

La mise en place d'un système d'information rénové, L'information statistique et la planification du système éducatif sont des domaines identifiés comme prioritaires dans le PSDEF. Conscients que les enjeux de la scolarisation universelle requièrent l'existence d'un système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE) performant et permettant de produire l'information nécessaire à l'évaluation des progrès réalisés, des efforts importants ont été consentis pour le renforcement du système d'informations afin de permettre la disponibilité de données et d'indicateurs fiables, exhaustifs, adéquats et actualisables à tous les niveaux de développement de l'Éducation. Ceci afin d'en mesurer les progrès par rapport aux objectifs fixés et d'apprécier en temps opportun les contraintes et les atouts dans l'évolution des performances du système éducatif.

C'est dans ce cadre, après une analyse introspective de la chaîne de production de l'information, qu'une feuille de route a été établie puis une note conceptuelle et un plan d'actions opérationnel.

Le plan d'actions 2014 pour la réforme du SIGE d'un montant de 201.743 USD, s'articule autour des axes suivants : i) l'amélioration de la gestion de la base de données, du stockage et de l'archivage des données ; ii) la stratégie nationale de développement et de pérennisation du SIGE ; iii) la réalisation d'un diagnostic approfondi sur la qualité des données statistiques, (iv) l'intégration des modules RH et infrastructures et les solutions envisageables pour le SIG ; v) la mise en place de la plateforme interministérielle ; vi) la maintenance des applications ; et vii) la formation des cadres à tous les niveaux. Cet objectif s'inscrit dans le moyen terme et vise l'appropriation et l'autonomie dans la gestion du SIGE par le secteur.

En perspective, un module SMS serait arrimé à la base de données afin de disposer d'un outil de collecte rapide qui permettrait d'obtenir des informations complémentaires pour des analyses ponctuelles en vue de prise de décision à des fins de pilotage efficace.

Une progression vers un achèvement universel, Les informations enregistrées en 2013 montrent une nette amélioration de l'achèvement du cycle primaire. Le Taux d'Achèvement du Primaire s'établit à 68,0%. Cette performance tient d'une part aux acquis de l'accès et de sa consolidation à travers les politiques mises en place et d'autre part à une amélioration de la rétention en cours de cycle.

Une volonté affichée et des actions structurantes en faveur de la qualité de l'éducation, De façon complémentaire aux objectifs quantitatifs de couverture de l'éducation, la qualité des services éducatifs offerts constitue un objectif prioritaire du Gouvernement du Burundi. La réalisation en 2014 d'un état des lieux analytique approfondi des interventions liées à l'amélioration de la qualité a permis de dégager de fortes recommandations qui seront mises en oeuvre dès cette année (renforcement du cadre réglementaire et du pilotage du système, de l'encadrement pédagogique, de la formation des enseignants, du système d'évaluation des acquis des élèves).

Une vision vers la promotion de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle,

L'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle étant l'un des sous secteurs clés du Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, l'idée est de tout faire pour permettre aux lauréats des classes de 9ème à fréquenter l'Enseignement Technique à hauteur de 50% et la Formation Professionnelle au même pourcentage (50%) à l'horizon de l'an 2020. L'élargissement de l'offre de formation et augmentation des effectifs bénéficiaires de l'enseignement des métiers et de la formation professionnelle est une réponse apportée à la politique volontariste de promotion du fondamental.

Finance They already allocate 34.7% of the total budget to education which is above the national target set for 2020 - 29.3%

Data: an EMIS will be functional and provide annual data in due time

UPE They will reach it by 2020 Quality No specific indicators

TVET transition rate to TVET of 50% in 2020